

Arrêté modifiant l'arrêté fixant la liste des hôpitaux admis à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins

Le Conseil d'État de la République et Canton de Neuchâtel,

vu la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), du 18 mars 1994 ;
vu la loi de santé (LS), du 6 février 1995 ;
sur la proposition du conseiller d'état, chef du Département de la santé, des régions et des sports (DSRS),

arrête :

Modification du
droit en vigueur

Article premier En raison de la reprise de la Clinique Montbrillant par SMN Ambulatory Service SA, à Fribourg, ainsi que la reprise de la Clinique Bethesda par la Rehaklinik Tschugg SA, à Tschugg, l'arrêté fixant la liste des hôpitaux admis à pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins (loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)), du 28 septembre 2015, et ses annexes 1 et 2 sont modifiés comme suit :

Art. 2, al. 1, (nouvelle teneur)

¹Les établissements suivants sont admis à fournir des prestations en soins somatiques aigus :

- Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), à Neuchâtel ;
- Hôpital de la Providence (PVI), à Neuchâtel, Swiss Medical Network Hospitals SA, à Fribourg ;
- Clinique Montbrillant (MTB), à La Chaux-de-Fonds, SMN Ambulatory Services SA, à Fribourg ;
- Maison de naissance Tilia (TILIA), à Neuchâtel ;
- Hôpital du Jura (HJU), à Delémont ;
- Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne ;
- Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), à Genève ;
- Hôpital de l'Île (INSEL), Inselgruppe AG, à Berne.

Art. 3, al. 1, (nouvelle teneur)

¹Les établissements suivants sont admis à fournir des prestations en soins de réadaptation :

- Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe), à Neuchâtel ;
- Hôpital du Jura (HJU), à Porrentruy ;
- Clinique Le Noirmont (NMT), au Noirmont ;
- Hôpital du Valais (HVS), à Sion ;
- Clinique romande de réadaptation (CRR), à Sion ;
- Rehaklinik Tschugg (RKT), à Tschugg ;
- Centre suisse de paraplégiques (CSP), à Nottwil ;
- REHAB Basel (REHAB), à Bâle.

Annexe 1 (nouvelle teneur)

L'annexe 1 du présent arrêté remplace l'annexe 1

Annexe 2 (nouvelle teneur)

L'annexe 2 du présent arrêté remplace l'annexe 2

Recours

Art. 2 ¹Le recours contre le présent arrêté est ouvert devant le Tribunal administratif fédéral au sens de l'article 53 LAMal.

²Il est dépourvu d'effet suspensif.

Entrée en vigueur
et publication

Art. 3 ¹Le présent arrêté entre en vigueur avec effet immédiat.

²Il sera publié dans la Feuille officielle et inséré au Recueil de la législation neuchâteloise.

Neuchâtel, le 29 janvier 2025

Au nom du Conseil d'État :

La présidente,
F. NATER

La chancelière,
S. DESPLAND

Neurologie	NEU1	Neurologie	✓								
	NEU2	Tumeur maligne secondaire du système nerveux	✓*								
	NEU2.1	Tumeur primaire du système nerveux (sans patients palliatifs)						✓	✓	✓	
	NEU3	Maladies cérébrovasculaires	✓								
	NEU3.1	Maladies cérébrovasculaires avec stroke unit (CIMHS)									
	NEU4	Epileptologie: diagnostic complexe	✓								
	NEU4.1	Epileptologie: traitement complexe	✓								
Ophtalmologie	AUG1	Ophtalmologie		✓ ¹	✓ ¹				-	-	
	AUG1.1	Strabologie		✓ ¹	✓ ¹				✓	✓	
	AUG1.2	Orbite, Paupières, Voies lacrimales		✓ ¹	✓ ¹				-	-	
	AUG1.3	Chirurgie spécialisée du segment antérieur		✓ ¹	✓ ¹				-	-	
	AUG1.4	Cataracte		✓ ¹	✓ ¹				-	-	
	AUG1.5	Affections du corps vitré/de la cornée		✓ ¹	✓ ¹				-	-	
Endocrinologie	END1	Endocrinologie	✓								
Gastroentérologie	GAE1	Gastroentérologie	✓								
	GAE1.1	Gastroentérologie spécialisée	✓								
Chirurgie viscérale	VIS1	Chirurgie viscérale	✓								
	VIS1.1	Interventions majeures sur le pancréas (CIMHS)									
	VIS1.2	Interventions majeures sur le foie (CIMHS)									
	VIS1.3	Chirurgie de l'œsophage (CIMHS)									
	VIS1.4	Chirurgie bariatrique	✓								
	VIS1.4.1	Chirurgie bariatrique spécialisée (CIMHS)									
	VIS1.5	Interventions sur le bas rectum (CIMHS)									
Hématologie	HAE1	Lymphomes agressifs et leucémies aiguës	✓								
	HAE1.1	Lymphomes très agressifs et leucémies aiguës avec chimiothérapie curative							✓	✓	✓
	HAE2	Lymphomes indolents et leucémies chroniques	✓								
	HAE3	Affections myéloprolifératives et syndromes myélodysplasiques	✓								
	HAE4	Transplantation autologue de cellules souches hématopoïétiques							✓	✓	
	HAE5	Transplantation allogénique de cellules souches hématopoïétiques (CIMHS)									
Vaisseaux	GEF1	Chirurgie vasculaire périphérique (artérielle)	✓								

	ANG1	Interventions sur les vaisseaux périphériques (artérielles)	✓							
	GEF2	Chirurgie des vaisseaux intra-abdominaux	✓							
	ANG2	Interventions sur les vaisseaux intra-abdominaux	✓							
	GEF3	Chirurgie carotidienne	✓							
	ANG3	Interventions sur la carotide et les vaisseaux extracrâniens						✓	✓	✓
	GEF4	Chirurgie vasculaire des vaisseaux intracrâniens (interventions électives, excl. AVC)						✓	✓	✓
	ANG4	Interventions sur les vaisseaux intracrâniens (interventions électives, excl. AVC)						✓	✓	✓
	RAD1	Radiologie interventionnelle (ou seulement diagnostique pour les vaisseaux)	✓							
Cœur	HER1	Chirurgie cardiaque simple						✓	✓	✓
	HER1.1	Chirurgie cardiaque et chirurgie vasculaire avec machine cœur-poumons (sans chirurgie coronarienne)						✓	✓	✓
	HER1.1.1	Chirurgie coronarienne (PAC)						✓		✓
	HER1.1.2	Chirurgie cardiaque congénitale complexe						✓	✓	✓
	HER1.1.3	Chirurgie et interventions de l'aorte thoracique						✓	✓	✓
	HER1.1.4	Chirurgie de la valve aortique						✓	✓	✓
	HER1.1.5	Chirurgie de la valve mitrale						✓	✓	✓
	KAR1	Cardiologie (y c. stimulateur cardiaque)	✓							
	KAR1.1	Cardiologie interventionnelle (interventions coronariennes)	✓					✓	✓	✓
	KAR1.1.1	Cardiologie interventionnelle (interventions spéciales)						✓	✓	✓
	KAR1.2	Electrophysiologie (ablations)						✓	✓	✓
	KAR1.3	Défibrillateur implantable (ICD) / Pacemaker biventriculaire (CRT)	✓							
	Néphrologie	NEP1	Néphrologie (défaillance rénale aiguë et insuffisance rénale chronique terminale)	✓*	✓	✓				
Urologie	URO1	Urologie sans titre de formation approfondie 'Urologie opératoire'	✓ ¹	✓ ^{*1}	✓ ^{*1}					
	URO1.1	Urologie avec titre de formation approfondie 'Urologie opératoire'	✓ ¹	✓ ^{*1}	✓ ^{*1}					
	URO1.1.1	Prostatectomie radicale	✓ ¹							
	URO1.1.2	Cystectomie radicale	✓ ^{*1}							
	URO1.1.3	Chirurgie complexe des reins (néphrectomie pour tumeur et résection partielle du rein)	✓ ¹							
	URO1.1.4	Surrénalectomie isolée	✓ ¹							

	URO1.1.5	Plastie reconstructive de la jonction pyélo-urétérale	✓ ¹								
	URO1.1.6	Plastie reconstructive de l'urètre	✓ ¹								
	URO1.1.7	Implantation d'un sphincter urinaire artificiel	✓ ¹								
	URO1.1.8	Néphrostomie percutanée avec fragmentation de calculs	✓ ¹								
Pneumologie	PNE1	Pneumologie	✓								
	PNE1.1	Pneumologie avec assistance ventilatoire spéciale	✓								
	PNE1.2	Evaluation avant ou status après transplantation	✓*								
	PNE1.3	Mucoviscidose	✓								
	PNE2	Polysomnographie							✓	✓	✓
Chirurgie thoracique	THO1	Chirurgie thoracique	✓								
	THO1.1	Néoplasmes malins du système respiratoire (résection curative par lobectomie / pneumonectomie)	✓*						✓		
	THO1.2	Opérations sur le médiastin	✓*						✓		
Transplantations	TPL1	Transplantations cardiaques (CIMHS)									
	TPL2	Transplantations pulmonaires (CIMHS)									
	TPL3	Transplantations hépatiques (CIMHS)									
	TPL4	Transplantations pancréatiques (CIMHS)									
	TPL5	Transplantations rénales (CIMHS)									
	TPL6	Transplantations intestinales								✓	✓
	TPL7	Transplantation de rate								✓	✓
Orthopédie	BEW1	Chirurgie de l'appareil locomoteur	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW2	Orthopédie	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW3	Chirurgie de la main	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW4	Arthroscopie de l'épaule et du coude	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW5	Arthroscopie du genou	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW6	Reconstruction de membres supérieurs	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW7	Reconstruction de membres inférieurs	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW8	Chirurgie de la colonne vertébrale	✓ ¹	✓ ¹	✓ ¹						
	BEW8.1	Chirurgie spécialisée de la colonne vertébrale							✓	✓	✓
	BEW9	Tumeurs osseuses							✓	✓	✓
	BEW10	Chirurgie du plexus							✓	✓	✓
BEW11	Réimplantations							✓	✓	✓	

Rhumatologie	RHE1	Rhumatologie	✓ ¹							
	RHE2	Rhumatologie interdisciplinaire	✓ ¹							
Gynécologie	GYN1	Gynécologie	✓	✓ ^{**}	✓ ^{**}					
	GYN1.1	Néoplasmes malins de la vulve et du vagin	✓							
	GYN1.2	Néoplasmes malins du col de l'utérus	✓							
	GYN1.3	Néoplasmes malins du corps utérin	✓							
	GYN1.4	Néoplasmes malins de l'ovaire	✓							
	GYN2	Néoplasmes malins de la glande mammaire	✓							
	PLC1	Interventions liées à la transsexualité							✓	
Obstétrique	GEBH	Maisons de naissance (à partir de la 37e sem.)					✓ [*]			
	GEB1	Soins de base en obstétrique (à partir de la 34e semaine et >= 2000g)	✓							
	GEB1.1	Obstétrique (à partir de la 32e semaine et >= 1250g)	✓							
	GEB1.1.1	Obstétrique spécialisée	✓					✓	✓	✓
Nouveau-nés	NEO1	Soins de base aux nouveau-nés (dès âge gestationnel 34 0/7 SA et PN 2000g)	✓							
	NEO1.1	Néonatalogie (dès âge gestationnel 32 0/7 SA et PN 1250g)	✓							
	NEO1.1.1	Néonatalogie spécialisée (dès âge gestationnel 28 0/7 SA et PN 1000g)	✓ [*]					✓	✓	✓
	NEO1.1.1.1	Néonatalogie très spécialisée (âge gestationnel <28 0/7 SA et PN <1000g)						✓	✓	✓
(Radio-)oncologie	ONK1	Oncologie	✓			✓				
	RAO1	Radio-oncologie	✓ [*]							
	NUK1	Médecine nucléaire	✓							
Traumatismes graves	UNF1	Chirurgie d'urgence (polytraumatismes)	✓							
	UNF1.1	Chirurgie d'urgence spécialisée (traumatismes cranio-cérébraux)						✓	✓	✓
	UNF2	Brûlures étendues (CIMHS)								
Domaines pluridisciplinaires	KINM	Pédiatrie	✓			✓			✓	✓
	KINB	Chirurgie pédiatrique de base	✓			✓				
	KINC	Chirurgie pédiatrique						✓	✓	✓
	GER	Centre de compétence en gériatrie aiguë	✓			✓				

*mandat attribué sous conditions

**mandat attribué sous conditions et limitation des volumes d'activité en vertu de la convention relative à l'inscription de l'hôpital de la Providence et de la clinique Montbrillant sur la liste hospitalière pour le groupe de prestations GYN1 Gynécologie signée entre l'État et Swiss Medical Network Hospitals SA (SMNH SA), du 3 juillet 2023

¹mandat attribué avec une limitation des volumes d'activité

Annexe 2¶

Domaine de prestations¶	RHNe¶	HVS¶	NMT¶	CRR¶	HJU¶	RKT¶	REHAB¶	CSP¶
Réadaptation musculo-squelettique¶	✓¶	¶	¶	¶	✓¶	¶	¶	¶
Réadaptation cardiovasculaire¶	¶	¶	✓¶	¶	¶	¶	¶	¶
Réadaptation pulmonaire¶	✓ [†] ¶	✓ [†] ¶	¶	¶	¶	¶	¶	¶
Réadaptation neurologie¶	✓¶	¶	¶	¶	¶	✓¶	¶	¶
Réadaptation paraplégique et tétraplégique¶	¶	¶	¶	✓¶	¶	¶	✓¶	✓¶
Réadaptation générale et polyvalente gériatrique¶	✓¶	¶	¶	¶	¶	¶	¶	¶

¶

† mandat attribué sous conditions¶

¶